

Mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins de PACA

2024-2026



Convention OFB 2024-0173

Avenant N°1 (OFB-25-0528)

Rapport final

Mars 2024 – février 2026



INTERNATIONAL NGO FOR
**MEDITERRANEAN
SMALL ISLANDS**

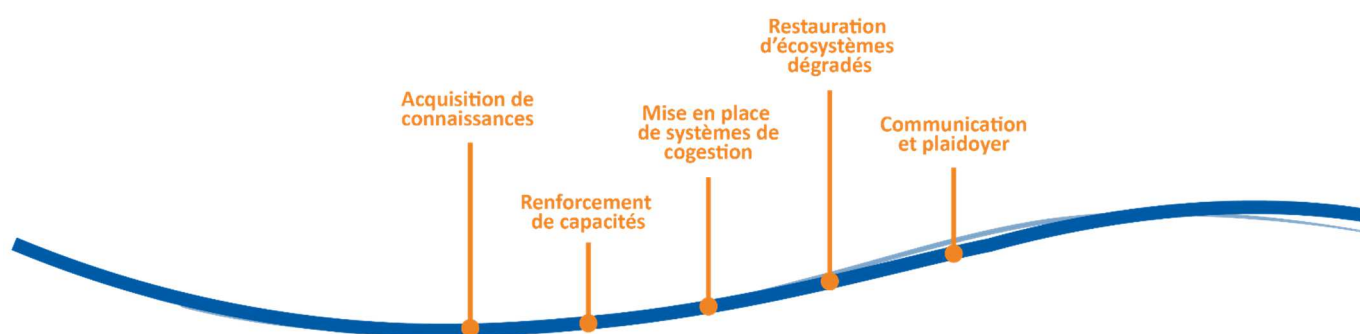
AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



INITIATIVE PIM : Une ONG pour préserver les petites îles de Méditerranée et de Macaronésie

Initiative PIM est une ONG internationale dont l'objectif est de préserver les îles méditerranéennes et macaronésiennes de moins de 1000 hectares, grâce à des mesures concrètes de conservation sur le terrain, et à la mise en réseau de gestionnaires et experts au niveau international. Programme initié en 2005 par le Conservatoire du littoral, PIM devient une ONG indépendante en 2017. Elle s'inscrit toujours dans la continuité du projet porté à l'origine par le Conservatoire et bénéficie notamment du savoir-faire de ce dernier en matière de gestion des espaces naturels littoraux.

L'ONG se distingue par son approche qui consiste à **soutenir toutes les étapes de création et de développement d'aires protégées insulaires**



Cette approche implique :

- L'**amélioration des connaissances** et le **suivi des écosystèmes** sur le long terme à l'aide de protocoles simplifiés et standardisés, des suivis naturalistes réguliers, la collecte et l'analyse de données, la capitalisation des informations et des connaissances.
- Le **renforcement de capacités** par le biais d'ateliers, de groupes de travail, de sessions de formation en salle ou sur site permettant aux acteurs internationaux et pluridisciplinaires de partager leurs expériences ;
- Le **développement de techniques de gestion**, et la **mise en œuvre de systèmes de cogestion** impliquant une variété d'acteurs et soutenant le partenariat entre eux : institutions publiques, municipalités, universités, ONG locales et internationales, gestionnaires, experts multidisciplinaires, entreprises privées, etc.
- La protection des espèces emblématiques et de leur habitat, par des actions de **restauration écologique** (telles que l'éradication/le contrôle des espèces invasives) et une approche écosystémique avec une meilleure intégration des questions relatives au continuum terre-mer ;
- La promotion des hautes valeurs écologiques des îles et la mise en place d'un **plaidoyer** pour leur protection à l'échelle internationale

Site internet : <http://initiative-pim.org>

Ce document a été rédigé dans le cadre de l'avenant n°1 (OFB-25-0528) à la convention de partenariat entre l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et Initiative PIM (OFB 2024-0173) pour la mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins nicheurs des îlots périphériques de Corse et de Provence sur la période 2024-2026.

Coordination

Secrétariat technique

Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée

Lycée des Calanques – 89 Traverse Parangon, 13 008 Marseille

pim@initiative-pim.org

Photos et illustrations

Initiative PIM sauf mentions contraires

Dessins @[Pola Noury](#)

Citation

INITIATIVE PIM (2026). *Lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins de Provence* - Rapport final de mise en œuvre 2024 - 2026. Initiative pour les petites îles de Méditerranée (PIM). 41 pp. + annexes

Remerciements

Initiative PIM remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires mobilisés et des participants à ce projet, notamment le Parc national des Calanques, le Parc national de Port-Cros, Septentrion Environnement, le Conservatoire du littoral, l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale, la Ville de Six-Fours-les-Plages, La Ville d'Antibes, l'Office Français de la Biodiversité, l'Abbaye de Lérins, HELP Sarl, AGIR écologique, l'Université d'Avignon, la Direction de la Mer et du Littoral, la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA.

Diffusion

Publique - annexes sur demande

Partenaires



TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----|
| Partenaires | 3 |
| Table des illustrations..... | 5 |
| Abréviation..... | 6 |
| Contexte | 7 |
| Composante 1. | 9 |
| Mise en œuvre de la stratégie invasives sur la façade provençale : actions par archipels. | 9 |
| 1.1. Parc national des Calanques | 10 |
| 1.2. Archipel des Embiez..... | 13 |
| 1.3. Parc national de Port-Cros | 18 |
| 1.4. Archipel de Lérins | 19 |
| Composante 2 | 24 |
| Harmonisation des feuilles de routes pour les stratégies invasives PACA et Corse..... | 24 |
| Objectifs | 25 |
| 2.1 Appui à la définition et mise en place de protocoles harmonisés de suivis pré-post dératisation | 25 |
| 2.2 Capitalisation des données et mutualisation retour expérience..... | 26 |
| 2.3 Intégration au réseau de sites sentinelles CAIPIM | 27 |
| Composante 3 | 30 |
| Consolidation du réseau de gestionnaires et autres acteurs de la protection des îles dans la Région Sud et en Corse | 30 |
| 3.1. Organisation de la 2ème rencontre des Islanders de Méditerranée..... | 31 |
| Islanders | 31 |
| Production d'outils de communication | 33 |
| Conclusion et perspectives..... | 35 |
| Références..... | 36 |
| Annexes..... | 39 |



Table des illustrations

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Carte des îles et îlots concernés par la stratégie PACA (Initiative PIM, 2019)..... | 7 |
| Figure 2 : A gauche, Phylodactyle d'Europe, à droite Puffin de Scopoli : deux espèces endémiques des îles de Méditerranée. | 8 |
| Figure 3 : Vue aérienne de l'île de Riou et de ses îlots périphériques (PN des Calanques, 2024). | 10 |
| Figure 4 : Formation des gardes du PNCal par AGIR écologique au suivi des phylodactyles sur le Grand Rouveau. | 12 |
| Figure 5 : Opération de baguage des jeunes puffins de Scopoli. Maxime Trentesaux (Initiative PIM) à gauche et Gaël Palos (PNCal) à droite. ©Maud Thomas | 13 |
| Figure 6 : Nichoirs artificiels | 14 |
| Figure 7 Dispositif de repasse sonore et cartographie des terriers artificiels à puffins | 15 |
| Figure 8 : A gauche : piège Bétabox, à droite : sachet de rodenticide | 16 |
| Figure 9: Contrôle biosécurité du 9 février 2026 sur le Rouveau | 17 |
| Figure 10: Découverte de la souris domestique sur le Rouveau (fév-2026) | 17 |
| Figure 11 : Photomonitoring de la placette ROUSVG14_N. A gauche, la photographie a été prise en 2012 avant l'arrachage de <i>Carpobrotus edulis</i> , à droite la photographie a été prise après l'arrachage, en 2025. | 18 |
| Figure 12 : Vue aérienne de l'archipel de Lérins, avec Sainte-Marguerite au nord et Saint-Honorat au sud. ©Google Earth 2025 | 20 |
| Figure 13: Signature de la convention PIM - Abbaye de Lérins, juin 2025..... | 20 |
| Figure 14 : Rat noir grimpant sur une boîte Beta II (à gauche). Rat noir grimpant sur une ratière appâtée (à droite). Help Sarl 2025. | 22 |
| Figure 15 : Kit de prélèvement (à gauche) et prélèvement en cours de tissus de souris domestique (à droite). Help Sarl 2025. | 22 |
| Figure 16: Participants à la mission de juin 2025 sur Saint-Honorat | 23 |
| Figure 17 : Localisation des sites sentinelles CAIPIM..... | 27 |
| Figure 18: Participants à la formation CAIPIM à Monastir, février 2026..... | 29 |
| Figure 19 : Affiche et programme des Islanders de Provence le 5 novembre 2025..... | 31 |
| Figure 20 : Participants à la rencontre des Islanders de Méditerranée à Saint-Honorat le 4 novembre 2025. | 32 |
| Figure 21 : Croquis réalisés par Pola Noury lors de sa venue à Saint-Honorat en mai 2025..... | 33 |
| Figure 22 : Article de journal La Croix..... | 34 |
| Figure 23 : Article "Les petites îles de Méditerranée" publié dans la revue Espèces. | 34 |



Abréviation

CAIPIM / CAIPIMP : Connaître, Agir, Innover et Protéger les petites Iles de Méditerranée / de Provence et de Corse

CMR : Capture-Marquage-Recapture

DCSMM : Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin

DIRM : Direction Interrégionale de la Mer – Méditerranée

DMLC : Direction de la Mer et du Littoral Corse

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

FFEM : Fonds Français pour l'Environnement Mondial

HELP sarl : Histoire Environnement Littoral Paysage sarl

IMBE : Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie continentale et marine

Initiative PIM : Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée

N2000 : Natura 2000

OEC : Office de l'Environnement de la Corse

OFB : Office Français pour la Biodiversité

PNCaI : Parc national des Calanques

PNPC : Parc national de Port-Cros

RMC : Rhône Méditerranée Corse

ZPS : Zone de Protection Spéciale

ZSC : Zone Spéciale de Conservation



Contexte

La mise en œuvre d'une stratégie concertée

Afin de répondre aux objectifs de la Directive Cadre « Stratégie pour le Milieu Marin » (DCSMM), l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a mandaté Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée (PIM) en 2018 pour la rédaction de la stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins des îlots de la façade provençale, puis en 2021 pour les îles périphériques de Corse. Les deux stratégies validées en COTECH DSF en octobre 2024 sont en cours de mise en œuvre. Le présent rapport présente les activités prévues dans le cadre de l'avenant N°1 (OFB-25-0528) de la convention OFB n°24.0418 afin d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie sur la façade provençale, tout en accompagnant l'harmonisation des feuilles de route PACA / Corse.

Ce premier rapport intermédiaire présente les résultats et actions réalisées au cours de la première année du projet, du 18 mars 2024 au 31 décembre 2025.

Une partie des actions bénéficie du cofinancement du Ministère de la Transition Ecologique ainsi que de la Fondation François Sommer dans le cadre du projet « *Connaître, Agir et Innover pour Protéger les petites Iles de Méditerranée, de Provence et de Corse* » (CAIPIMP). Les actions menées sur le Grand Rouveau (Var) bénéficient du cofinancement de la Région Sud et du Département du Var.

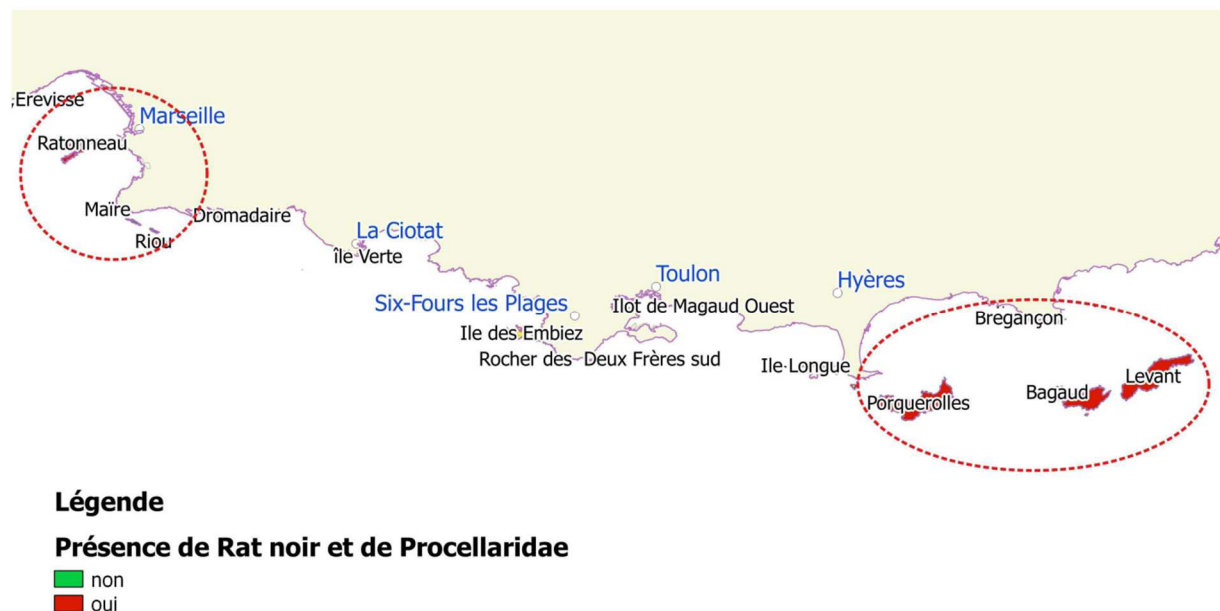


Figure 1 : Carte des îles et îlots concernés par la stratégie PACA (Initiative PIM, 2019).

Les actions prioritaires 2024-2026

Objectifs :

- Assurer l'animation du plan de lutte contre les espèces invasives impactant les oiseaux marins sur les îlots périphériques de PACA ;
- Assurer la coordination des feuilles de routes sur les espèces invasives sur les îles de PACA et de Corse ;
- Mettre en place des synergies entre les gestionnaires de PACA et de Corse ;
- Appuyer l'harmonisation des protocoles de suivis de la biodiversité insulaire et intégration des sites de Provence et de Corse à un réseau d'îles sentinelles des changements globaux en Méditerranée.
- Renforcement du réseau de gestionnaires et parties prenantes dans la conservation des petites îles de la Région Sud (via l'organisation de la rencontre des « Islanders » sur une durée de deux jours fin 2025).

Composante 1. Mise en œuvre de la stratégie invasives sur la façade provençale : actions par archipels

Parc national des Calanques :

- Coordination de la convention PIM-Parc national des Calanques : animation du partenariat PIM-Parc national des Calanques signée en 2025.

-Appui à la mise en place de suivi et analyses micro-climatiques : intégration aux protocoles de suivi sentinelles du projet CAIPIM

-Appui à la mise en œuvre d'un suivi des colonies de cormorans sur Corse et Calanques : achat de matériel de terrain, collecte et analyses de données en partenariat avec les gestionnaires locaux.

Grand Rouveau (Archipel de Embiez):

-Mise en place d'un système de repasses pérennes Puffins yelkouan et Scopoli, Océanites : création d'habitats favorables pour l'installation de couples reproducteurs suite à la dératisation de l'île en 2017

-Maintien du dispositif de biosécurité anti-réinfestation par le rat noir et repasse arrachage carpobrotus : campagnes annuelles de biosécurité contre les espèces invasives éradiquées du Grand Rouveau.

Parc national de Port-Cros

-Retour d'expérience et échanges sur problématiques invasives : appui aux réflexions concernant l'éradication du Rat noir de Bagaud et de la Gabinière

-Coordination convention PNPC - PIM : animation du partenariat PIM – Parc national de Port-Cros signée en 2025

Archipel de Lérins

-Etude de faisabilité dératisation Saint-Honorat et îlots périphériques

-Echanges avec animateur N2000 Baie et Cap d'Antibes pour animation des actions de lutte contre les espèces invasives (Rat noir, Faisan de colchide)

Composante 2. Harmonisation des feuilles de routes pour les stratégies invasives PACA et Corse

- Appui à la définition et mise en place de protocoles harmonisés de suivis pré/post dératisation

- Intégration au réseau de sites sentinelles du projet CAIPIM financé majoritairement par le FFEM

- Capitalisation des données et résultats dans centre de ressources et base de données PIM

- Mutualisation retour expérience / bibliographie opérations éradications (lien avec Stratégie invasives Corse)

Composante 3. Consolidation du réseau de gestionnaires et autres acteurs de la protection des îles dans la Région Sud et en Corse

- Organisation de la rencontre des « Islanders » de la Région Sud, événement fédérateur qui se tiendra sur l'île de Saint-Honorat en novembre 2025 (organisation logistique, élaboration de supports de communication, transports et hébergement). L'évènement sera organisé en partenariat avec l'Abbaye de Lérins et l'association SMILO.

• Intégration au réseau de sites sentinelles

Les petites îles de Méditerranée jouent un rôle crucial dans la conservation de la biodiversité du littoral méditerranéen, mais également dans la mise en œuvre de programmes de recherche et d'expertise appliqués à la conservation et à la gestion, dans un contexte de changements globaux. Le projet renforcera ainsi un argumentaire visant à mettre en évidence le rôle écologique des petites îles de Méditerranée comme espaces de haute valeur écologique, notamment comme refuges de biodiversité mais également comme sentinelles des changements globaux affectant la région. Le projet contribuera ainsi à la démarche plus globale portée par Initiative PIM de création d'un système de surveillance pérenne d'îles sentinelles de Méditerranée (intégration au projet CAIPIM financé par le FFEM). Les (co)gestionnaires des sites insulaires de Provence et de Corse seront formés au développement et à l'utilisation des protocoles de suivi de la biodiversité.



Figure 2 : A gauche, Phyllodactyle d'Europe, à droite Puffin de Scopoli : deux espèces endémiques des îles de Méditerranée.



Composante 1.

**Mise en œuvre de la
stratégie invasives sur
la façade provençale :
actions par archipels.**

1.1. Parc national des Calanques

Le Parc national des Calanques (PNC) est un **partenaire historique** d'Initiative PIM, qui a contribué à de nombreuses actions sur les archipels, notamment en lien avec la gestion des espèces invasives. Plus grande île de l'archipel, Riou s'étend sur 2 kilomètres de long et 500 mètres de large (figure 7). **Située en cœur terrestre du Parc national, elle présente un intérêt majeur pour la conservation des oiseaux marins** (colonies nicheuses de 4 espèces d'oiseaux marins endémiques de Méditerranée : Puffins de Scopoli et yelkouan, Océanite tempête de Méditerranée, Cormoran huppé méditerranéen). L'île abrite en outre la plus importante colonie reproductrice de Goéland leucopnée de France. Différents suivis sont menés sur l'île, et le **Parc a manifesté son intérêt à rejoindre le réseau de sites sentinelles CAIPIM afin d'harmoniser et compléter les suivis en place**, ainsi que d'intégrer les données collectées aux analyses qui seront réalisées.

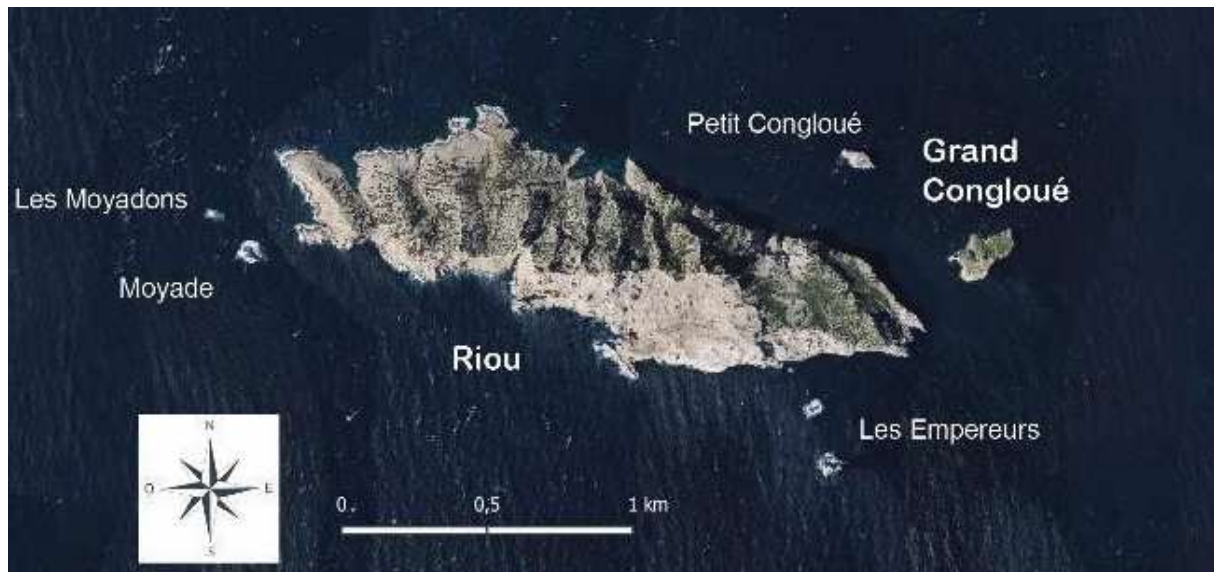


Figure 3 : Vue aérienne de l'île de Riou et de ses îlots périphériques (PN des Calanques, 2024).

Coordination convention PNCal - PIM

Le partenariat avec le Parc national des Calanques a été formalisé en 2025 via la rédaction et la signature d'une convention de partenariat pour une durée de 5 ans (Annexe 1). La convention cadre de partenariat entre Initiative PIM et le Parc permet notamment à la mise en œuvre de protocoles de suivis de la biodiversité et l'intégration au réseau de sites sentinelles CAIPIM. Une présentation du projet auprès de la Direction et du pôle scientifique s'est déroulée au préalable à l'automne 2024.

Cette convention s'inscrit dans un objectif d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel des îles et îlots du Parc des Calanques, de promouvoir des modes de gestion durables et de faciliter la diffusion des connaissances entre les acteurs du milieu et avec le public.

Appui mise en place suivis pré et post dératification sur Riou

La présence d'espèces d'oiseaux marins protégés et menacés constitue l'un des enjeux écologiques majeurs du site face à la menace des espèces de mammifères introduites. L'île de Riou est aujourd'hui envahie majoritairement par le rat noir (*Rattus rattus*) et plus faiblement par le lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*).

Appui réflexion suivis pré-post dératisation Riou

Initiative PIM a pu échanger à plusieurs reprises avec les agents du Parc National des Calanques (notamment avec la chargée de mission - oiseaux marin) pour accompagner les réflexions sur la mise en place de protocoles de suivis de l'impact de la dératisation sur Riou, prévue en 2027 ([Annexe 2](#)).

Les protocoles seront mis en place en amont et en aval de l'éradication afin de bénéficier d'un état initial de la biodiversité de l'île avant l'élimination des mammifères introduits et de suivre l'effet de l'intervention sur cette biodiversité. La majorité des protocoles seront similaires à ceux qui ont été instaurés sur le Grand Rouveau, Gargalu ou encore les îles Sanguinaires afin d'obtenir des données comparables entre les sites.

Une journée de terrain a ainsi été organisée par le PNCal le 3 mars 2025 en présence des agents du Parc et d'experts du réseau PIM (AGIR écologique, IMBE) pour dimensionner les protocoles de terrain.

Les protocoles discutés concernaient :

- Suivi de la micro-climatologie : réflexion sur le nombre de dispositifs à déployer et choix des emplacements (installation prévue en 2026) ;
- Mise en place d'un suivi par gîtes artificiels du Phyllodactyle d'Europe ([Annexe 3](#)) ;
- Mise en place d'un suivi des invertébrés (arthropodes du sol, [annexe 4](#)).

Ces suivis seront mis en œuvre par les agents du Parc avec dans un premier temps un accompagnement par les experts du réseau PIM ou des acteurs extérieurs : bureaux d'études selon les besoins humains et les compétences requises.

Mise en place d'un suivi Phyllodactyles

La collaboration entre le Parc et Initiative PIM s'est aussi concrétisée par la mise en place d'un suivi par gîtes artificiels du phyllodactyle d'Europe sur l'île de Riou, selon la même méthodologie que celle appliquée sur le Grand Rouveau et Gargalu. Le Bureau d'étude AGIR écologique a été contractualisé par le Parc des Calanques pour la mise en place du suivi par gîtes sur Riou, ainsi que pour la formation des agents du Parc grâce à l'appui de PIM.

Une journée de terrain a eu lieu le 24 juin 2025, avec la mobilisation de 2 agents PIM, pour installer une trentaine de ces gîtes sur l'île de Riou. L'instauration de ce suivi permettra de fournir des données de suivi des populations pré-post dératisation comparable avec celles du Grand Rouveau et de Gargalu.

Le 14 et 15 octobre, 2 agents du Parc ont passé une journée sur le Grand Rouveau afin d'être formés par PIM et AGIR écologique au suivi des phyllodactyles dans les gîtes, ainsi qu'à la manipulation des geckos pour appliquer le protocole de suivi par Capture-Marquage-Recapture (mesure de la taille, identification du sexe et de la classe d'âge, photographie des motifs dorsaux). L'objectif de cette formation est que les équipes du PNCal soient autonomes pour réaliser ces suivis dès 2026.





Figure 4 : Formation des gardes du PNCaI par AGIR écologique au suivi des phylloclactyles sur le Grand Rouveau.

Appui analyses micro-climatiques

À la suite d'une visite de terrain en mars 2025 et des échanges entre le Parc national des Calanques, l'IMBE et l'association Initiative PIM, il est convenu de mettre en place un suivi des données climatiques sur l'île de Riou et sur le continent, afin de comparer l'évolution dans le temps du climat insulaire avec le continent témoin et d'analyser la variabilité microclimatique à l'échelle de l'île de Riou. L'objectif de l'étude est double :

- Analyser les spécificités du climat insulaire par rapport au continent, dans les mêmes conditions d'exposition, altitude et distance à la mer. Ce premier objectif sera permis par l'installation d'un capteur témoin sur le continent dans les mêmes conditions que l'un des capteurs sur Riou.
- Identifier les variations microclimatiques au sein de l'île de Riou en disposant des capteurs dans des zones aux caractéristiques variées (plateau, pied de falaise, fond de vallon, exposition nord ou sud...). Ce second objectif sera permis par l'installation de plusieurs capteurs dans différentes zones de l'île afin d'analyser l'influence des conditions topographiques sur les variations de microclimat.

Une DI de 5 ans renouvelable (sur la même durée que la convention PIM-PNCaI) permettra l'installation d'un dispositif de 12 capteurs au total (2 témoins sur le continent financés par le Parc, 5 sur la façade Nord de Riou financés par Initiative PIM dans le cadre du projet CAIPIM, et 5 sur la façade Sud financés par l'IMBE).

Le dispositif pourra bénéficier de l'expertise dont dispose l'IMBE sur la mise en place de suivis microclimatiques au travers de projets de recherche menés en région PACA (MICROMED, PERSIMED) ainsi que dans le nord de l'Europe. Les données seront analysées par l'IMBE.

L'installation de ces capteurs est prévue en mars 2026.

Suivi colonie de cormorans sur Corse et Calanques

Un projet de suivi des colonies de cormorans en Corse et dans le Parc National des Calanques est en cours de montage avec l'OEC.

Appui au bagage des puffins de Scopoli

Dans le cadre de la convention de partenariat PIM-PNCal, Initiative PIM a assuré un appui technique au PNCal pour les suivis scientifiques annuels menés sur les puffins de Scopoli la semaine du 22 septembre 2025. Les opérations de baguage des poussins de puffins de Scopoli ont eu lieu sur trois îles et îlots de l'archipel du Frioul : Pomègues, Ratonneau et Tiboulén de Ratonneau.

Les colonies sont connues sur l'archipel du Frioul et les terriers bien identifiés. L'équipe s'est rendue sur chaque colonie et a inspecté les terriers recensés pour vérifier s'il y a présence de poussin, de traces, ou non. Si un jeune de puffin est présent, l'agent du PNCal formé au baguage procède à la capture de l'animal puis aux opérations suivantes : mesure du tarse, mesure du poids de l'animal, récupération de quelques plumes de l'animal pour identification du sexe, et enfin baguage du poussin. L'individu est ensuite relâché dans son terrier. Toutes les données saisies sont ensuite analysées par le PNCal pour suivre la dynamique des populations.



Figure 5 : Opération de baguage des jeunes puffins de Scopoli. Maxime Trentesaux (Initiative PIM) à gauche et Gaël Palos (PNCal) à droite. ©Maud Thomas

1.2. Archipel des Embiez

Pour consulter les résultats détaillés des suivis, il convient de se référer au rapport d'activité annuel listé en [annexe 5](#) et disponible ici : [Rapport d'activité Grand Rouveau 2025](#).

Coordination cogestion PIM – Mairie de Six-Fours-les-Plages

Le 22 janvier 2026, Alexia Soler a représenté Initiative PIM et de la ville de Six-Fours comme cogestionnaires du Grand Rouveau lors du Comité départemental du Var de la gestion des sites du Conservatoire du littoral.

Le 5 février 2026, Alexia Soler et Maxime Trentesaux étaient présents au Comité de pilotage régional des sites Domaine Public Maritime du Conservatoire du littoral.

Réflexion sur la mise en place d'un système de repasse pérenne : Puffins de Scopoli

Remise en état des nichoirs artificiel du Grand Rousseau et échanges avec les gestionnaires sur l'installation d'un système de repasse pérenne

L'île du Grand Rousseau, avec ses falaises siliceuses très friables, constitue un site favorable à la nidification des puffins Yelkouans ou des puffins de Scopoli. La situation géographique de l'île, à mi-chemin entre les colonies du Parc national des Calanques et celles du Parc national de Port-Cros, pourrait constituer un point d'arrêt lors des déplacements des oiseaux. Leur nidification n'ayant jamais été observée jusqu'à aujourd'hui, des travaux d'installation de nichoirs artificiels pour puffins et océanites tempêtes ont été réalisés par Vincent Rivière en 2017, suite à la dératisation de l'île (AGIR écologique, 2017).

En octobre 2025, sur les conseils d'Alain Mante du Parc national des Calanques et des retours d'expérience du Parc de Port Cros, les terriers ont été améliorés et une nouvelle zone a été choisie pour installer des nichoirs artificiels, moins exposée à la pollution lumineuse venant de l'île des Embiez.



Figure 6 : Nichoirs artificiels

Suite à de nombreux échanges avec les experts du réseau PIM (LPO PACA & France, PNCaI, PNPC, DREAL PACA, DDTM, AGIR écologique, Biophonie...) spécialisés en ornithologie et en réglementation lié aux espèces protégées une demande de dérogation espèce protégée a été déposée auprès de la DDTM du Var et de la DREAL PACA : « **Expérimentation visant à favoriser activement l'installation du puffin de Scopoli (*Calonectris diomedea*) sur l'île du Grand Rousseau (Var, France)** ».

La demande de dérogation espèce protégée est disponible en [Annexe 16](#).

Système de repasse et plages de fonctionnement

Les colonies des îles d'Hyères et des Calanques sont toutes deux installées sur le territoire d'un parc national. Ces derniers ont, depuis de nombreuses années, mis en place des suivis rigoureux de leurs populations de puffins respectives et utilisé de la repasse sonore pour des missions de baguage et attirer des nouveaux individus dans des terriers ([Cahier de gestion des populations d'oiseaux marins des îles de Marseille, 2007](#)).

Avec l'aide de ces retours d'expériences, et des travaux menés par Vincent Rivière sur l'île du Grand Rousseau, nous souhaitons mettre en place un système de repasses sonores sur deux sites potentiels de nidifications.

Le système de repasse serait composé d'un lecteur MP3 associé à deux haut-parleurs de 35W ([Keenso Bird Sound Player, CP-390 Double 35W Haut-Parleur extérieur Lecteur de Son d'oiseau électrique MP3](#)), branché sur une batterie 12V alimentée par un panneau solaire 20W, spécialement conçus pour un usage extérieur. Les plages de chant seront programmées à l'aide d'un programmateur 12V ([Puissance minuterie Programmable DC 12V 16 a Temps Relais commutateur, SPST](#)). L'ensemble de l'électronique est installé dans une valise étanche de type PELICASE.

La repasse fonctionnera uniquement lorsque la nuit est complètement obscure : soit entre 1 heure après le coucher du soleil et l'heure du lever de la lune, soit entre l'heure du coucher de la lune et 1 heure avant le lever du soleil.

Ce qui correspond à la période d'activité des puffins comme l'a montrée l'étude de [Biphonia sur l'île de Gargalu en 2024](#).

L'utilisation de repasses sera étalée sur les mois de février à mai, ajustée sur le calendrier biologique du puffin de Scopoli. ([Cahier Technique pour la conservation des oiseaux marins sur les îles d'Hyères, 2003](#)).

L'opération sera menée sur une durée de 3 ans, en 2026, 2027 et 2028.

Installation du Système de repasse

La repasse a été installée sur les 2 secteurs de nidification potentiels pour les Puffins de Scopoli à la date du 24 février 2026 par les agents PIM Maxime Trentesaux et Alexia Soler. Afin d'avoir des preuves d'atterrissages d'individus prospecteurs sur les sites de nidification, des pièges caméras ont été installés dans les nids et devant les nids sur chaque secteur de nidification.

- Sud-Ouest (4 terriers) + repasse sonore + piège caméra
- Sud-est (10 terriers) + repasse sonore + piège caméra



Figure 7 Dispositif de repasse sonore et cartographie des terriers artificiels à puffins

Contrôle bimensuel des installations par les agents PIM :

Le contrôle des nids est réalisé par les agents de terrain PIM. Lors de ces contrôles, les indices de présences suivants sont recensés :

1. Les fientes

Elles sont présentes à l'entrée et/ou à l'intérieur des terriers, les fientes sont de couleur blanches ou rosées et de forme allongées. Plus le terrier est visité plus il est fientié. Un terrier fientié n'est pas forcément un terrier occupé par un couple reproducteur.

2. Les empreintes de pas

Elles sont présentes à l'entrée et/ou à l'intérieur des terriers tamisés de terres. L'empreinte d'un Puffin de Scopoli est plus grande que celle du Puffin yelkouan. Les puffins laissent la marque de leurs trois doigts palmés et du tarse.

3. Les oiseaux (adultes / poussins)

Les oiseaux peuvent être vus et/ou entendus dans les terriers. Des prospections de jour et de nuit sont réalisées.

4. Présence de plumes ou de duvet

Par frottement contre les parois des terriers, les puffins y laissent des plumes grises et des petites plumes blanches (plumes du ventre). Le duvet laissé par les poussins est gris foncé.

Contrôles effectués :

- 24/02 : Maxime Trentesaux – Alexia Soler
- 03/03 : Maxime Trentesaux – Margot Boniart
- 24/03 : Maxime Trentesaux – Marion Chapel
- 09/04 : Maxime Trentesaux – Tom Lagraulet – Amélie Tagliaferro

A ce stade, les contrôles ont montré que les 2 dispositifs de repasse sonore fonctionnent correctement et chantent aux horaires souhaités. Les pièges caméras n'ont pas mis en évidence d'atterrissage d'oiseau sur l'île à proximité des nids, aucune trace de présence (fiente, duvet, plume, traces de pattes, ...) n'a été observée.

Biosécurité post-dératisation Grand Rousseau

Les passages de biosécurité post-dératisation du Grand Rousseau ont été réalisés le 13 mai et le 23 septembre 2025, à l'occasion des chantier-écoles organisés sur l'île avec les étudiants de BTS GPN du Lycée des Calanques. Environ 80 boîtes anti-réinfestation sont réparties sur la totalité de l'île, avec des sachets de rodenticides dans chacune d'elle. Le contrôle de biosécurité consiste à vérifier l'état des sachets (pas de prise d'humidité) et de s'assurer qu'aucune marque de rongeur n'est présente.

Aucune trace de retour du rat n'a été observée lors de ces passages.



Figure 8 : A gauche : piège Bétabox, à droite : sachet de rodenticide.

2 chargées de mission PIM ont bénéficié de la formation certibiocide (certificat individuel pour l'activité d'utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels).

Lors de la mission de suivi du Phyllocladus du 2 février 2026, un contrôle des betabox a mis en évidence des traces de souris domestique : Plusieurs postes d'appâtage ont été consommés, des traces de galeries ont été trouvées sous les gîtes ainsi que des noyaux d'olives ouverts en deux. La présence a été confirmée le 09 février lors d'un contrôle de l'ensemble des postes de biosécurité, ainsi que via l'installation de caméra-pièges. L'arrivée de la souris sur l'île pourrait être due aux travaux réalisés sur l'île en décembre, mais reste à confirmer.

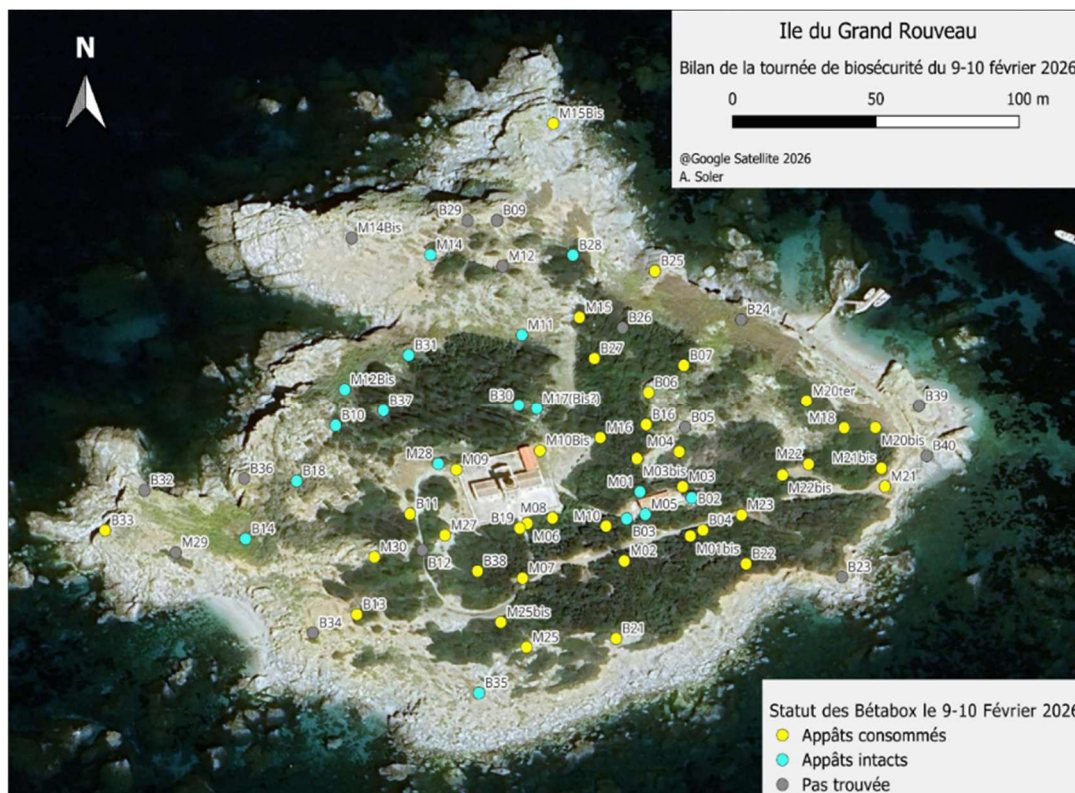


Figure 9: Contrôle biosécurité du 9 février 2026 sur le Rouveau



Figure 10: Découverte de la souris domestique sur le Rouveau (fév-2026)

Afin d'agir rapidement, une étude a été commandé à AGIR écologique afin de réaliser un diagnostic et fournir des préconisations d'actions de gestion à réaliser. Une présentation de l'étude aura lieu au prochain Conseil Scientifique de PIM afin de solliciter les experts du réseau PIM sur les futures actions à mettre en œuvre.

Suivi et analyses données

Initiative PIM est impliquée depuis 2012 avec différents spécialistes et experts dans la réalisation de suivis naturalistes de la biodiversité terrestre du Grand Rouveau. Des inventaires floristiques, ornithologiques et herpétologiques sont ainsi réalisés chaque année. En 2025, **10 missions naturalistes** (soit 78 journée-hommes) ont été réalisées, en plus des ateliers organisés avec les étudiants et leurs encadrants lors des chantiers-écoles.

Parmi ces missions, plusieurs concernent le suivi des opérations de restauration écologique ayant eu lieu sur l'île : dératissage et élimination de la Griffes de sorcière (*Caprobrotus spp.*). Le suivi de la recolonisation de la végétation à la suite de l'arrachage de *Carpobrotus* se fait par photomonitoring sur une dizaine de placettes permanentes, et une repasse d'arrachage de la Griffes de sorcière est organisée chaque été pour éliminer les repousses dues à la banque de graines résiduelles dans le sol.



Figure 11 : Photomonitoring de la placette ROUSVG14_N. À gauche, la photographie a été prise en 2012 avant l'arrachage de *Carpobrotus edullis*, à droite la photographie a été prise après l'arrachage, en 2025.

En 2025, une détermination des habitats floristiques du Grand Rouveau et une mesure de l'avancée de la recolonisation des zones étudiées ont été réalisées dans le cadre du stage de M1 de Noé Fleury-Frouart (Rapport en [annexe 6](#)). Les résultats montrent que les communautés végétales se rapprochent des habitats conservés de l'île. Après leur arrachage, les Griffes de sorcières ont laissé place à des espèces structurantes indigènes à l'île.

1.3. Parc national de Port-Cros

Coordination convention PNPC – PIM

Le Parc National de Port-Cros est un partenaire historique d'Initiative PIM et cette collaboration s'est officialisée avec la signature d'une convention de partenariat en 2024, sur une durée de 5 ans ([annexe 7](#)).

Dans la même lignée que la convention signée avec le PNCaI, cette convention de partenariat a pour objectifs d'améliorer la connaissance naturaliste sur l'ensemble des îles et îlots du PNPC (missions d'acquisition de connaissances, réalisation d'inventaires, etc.), de mettre en œuvre des mesures de lutttes contre espèces exotiques envahissantes et de faciliter la diffusion des connaissances auprès d'un large public. Par cette convention, le PNPC devient membre d'Initiative PIM et s'engage à mettre à disposition son expertise propre lors de missions réalisées dans le l'aire d'adhésion du Parc. Initiative PIM s'engage de son côté à mobiliser son Secrétariat technique et son réseau d'expert et à appuyer les gestionnaires dans la coordination de ces mêmes missions.

Une mission est ainsi prévue en avril 2026 avec pour objectif d'actualiser les inventaires naturalistes des îlots du PNPC. A cette occasion, une actualisation de la liste des micromammifères présents sera réalisée, avec un état des lieux sur la présence ou l'absence du rat noir sur les îlots.

Retour d'expérience et échanges sur problématiques invasives

PIM assure un rôle moteur de facilitation et de structuration de la réflexion collective à l'échelle de la façade sur la problématique invasive. À ce titre, PIM a piloté et animé plusieurs temps d'échanges visant à faire émerger des priorités d'action et des leviers opérationnels.

Parmi ces actions, dans le cadre de la Rencontre Internationale des îles organisé par l'association SMILO et qui s'est déroulée à Marseille en partenariat avec le Parc National des Calanques du 14 au 17 octobre 2024, Initiative PIM a présenté en atelier **les facteurs de réussite et les préconisations issues des expériences d'éradication des espèces envahissantes menées dans les îles de Méditerranée, dont les projets en cours sur les îles sentinelles du réseau CAIPIMP**. L'atelier, animé par Gregg Howald rassemblait une vingtaine de personnes (techniciens, décideurs, scientifiques) de différentes nationalités (Mexique, Etats-Unis, Cap vert, France, ...).



Par ailleurs, un atelier dédié aux espèces invasives a été organisé lors de la rencontre des Islanders de Méditerranée à Saint-Honorat a constitué un temps fort, en réunissant gestionnaires d'espaces naturels, scientifiques et acteurs locaux autour de partage de retours d'expérience et la co-construction de pistes d'intervention adaptées aux contextes insulaires.

1.4. Archipel de Lérins

L'Abbaye de Lérins est membre d'Initiative PIM depuis 2022 et a sollicité son expertise pour la gestion des espèces envahissantes et l'amélioration des connaissances de la biodiversité de l'île lors des Assises des PIM (rencontre organisée par PIM et le Conservatoire du littoral à Lipari (Sicile) en octobre 2023 rassemblant une centaine d'acteurs de la conservation des îles de méditerranée).

Cette île, d'une surface modeste (41,14 ha), est située à moins de 300 m de l'île Sainte Marguerite et presque 3 km du continent. On retrouve sur l'archipel deux petites îlots : Saint-Ferréol à l'est de Saint Honorat et l'île de la Tradelière à l'est de Sainte Marguerite. Entre ces entités, la profondeur des fonds n'excède pas une vingtaine de mètres. L'île est aujourd'hui, et ce de manière discontinue depuis le V^{ème} siècle, occupée par une communauté monastique, et propriété privée de cette dernière.



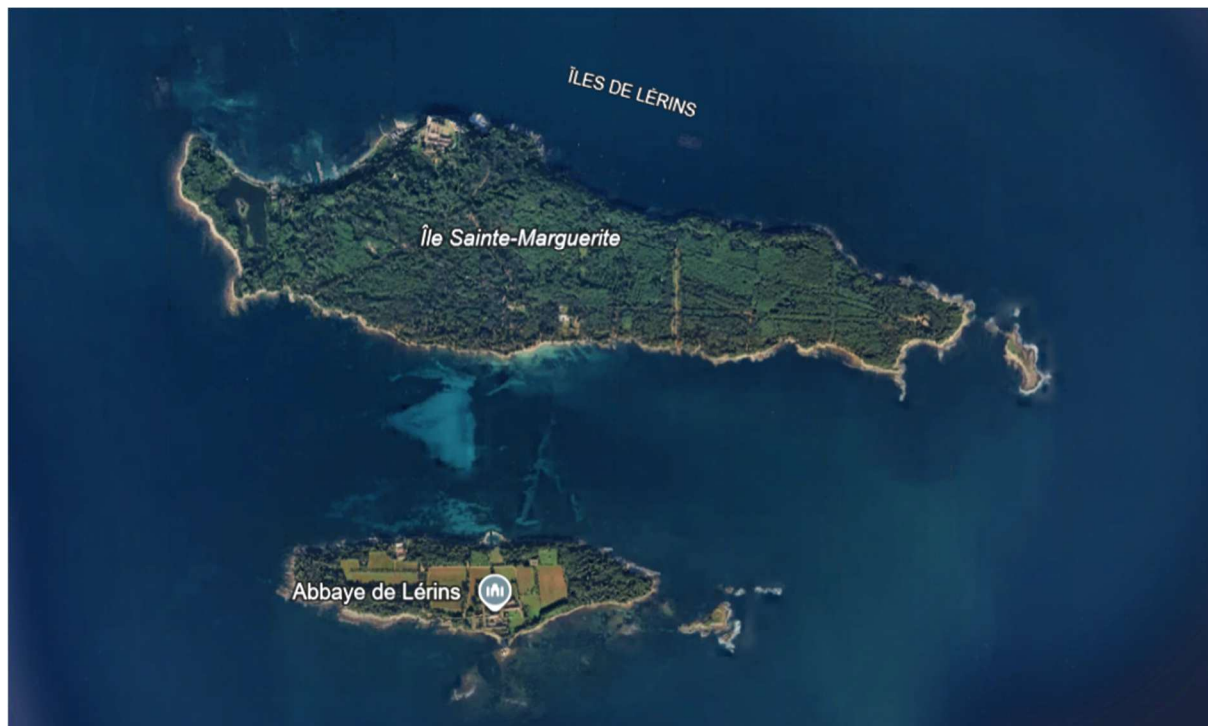


Figure 12 : Vue aérienne de l'archipel de Lérins, avec Sainte-Marguerite au nord et Saint-Honorat au sud. ©Google Earth 2025

Coordination convention Abbaye – PIM

La communauté monastique de l'Abbaye de Lérins, membre de l'Initiative PIM, a sollicité son soutien dans le cadre de l'obtention du prix sectoriel biodiversité du label SMILO pour la mise en place d'action de gestion contre les espèces introduites sur l'île. C'est dans ce contexte qu'une convention de partenariat a été signée en mai 2025 pour une durée de 3 ans ([annexe 8](#)).

Cette convention vise l'accompagnement de la communauté monastique de l'Abbaye de Lérins dans la gestion des espèces introduites (Faisan de Colchide et Rat noir), ainsi que dans la capitalisation et les échanges d'expériences entre les acteurs insulaires provençaux.



Figure 13: Signature de la convention PIM - Abbaye de Lérins, juin 2025

Coordination - Lien avec COPIL N2000 Iles de Lérins

Le 19 mars 2025, une réunion de coordination entre Initiative PIM, le Muséum d'Histoire Naturelle de Nice (MNHN Nice) et l'animateur N2000 des Iles de Lérins (Ville d'Antibes) s'est déroulée autour du projet « PH'ÎLOTS ». L'objectif de la réunion était de présenter les actions développées par Initiative PIM dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la communauté monastique.

Ces réflexions s'intègrent dans les préconisations du DOCOB N2000 pour la « limitation et/ou l'éradication des rats noirs » dans le périmètre des Îles de Lérins. Il s'agissait notamment d'identifier les besoins et les possibilités d'études et de suivis sur le Phyllodactyle d'Europe (espèce protégée d'intérêt patrimonial, inscrite à l'annexe II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore, présente sur les îlots de Saint-Féréol et La Tradelière) ainsi que les pressions qu'elle pourrait subir, notamment celles liées aux espèces envahissantes sur l'archipel (rat noir). Le MNHN Nice a eu l'occasion de présenter les actions de piégeage manuels menées sur les îlots de Saint-Honorat, ainsi que les études génétiques réalisées sur les populations de rongeurs.

Cette réunion a permis de convenir sur un partage des données naturalistes disponibles sur l'archipel de Lérins et de commencer une réflexion sur la mise en place d'un suivi différencié entre les îlots de St Féréol et de la Tradelière, dans le cas d'une éradication potentielle du rat. Les questions de la méthode de piégeage à employer, ainsi que de la biosécurité et des suivis pré-post-dératisation à réaliser ont également été soulevées. Le compte-rendu est en [annexe 9](#).

Etude de faisabilité dératisation Saint-Honorat et îlots périphériques

Groupe de travail sur le Phyllodactyle d'Europe

Un premier groupe de travail s'est réuni le 26 mai 2025 sur Saint-Honorat autour des enjeux relatifs aux suivis du Phyllodactyle d'Europe sur les îlots de Saint-Féréol et de la Tradelière. Les différents acteurs impliqués (MNHN Nice, CEN PACA, AGIR écologique, HELP, Ville d'Antibes, DREAL PACA, Initiative PIM) ont échangé sur leurs actions mises en œuvre sur le site de Saint-Honorat et de réfléchir à des perspectives de travail en commun.

Cette réunion a permis de recontextualiser l'étude de faisabilité de dératisation de Saint-Honorat et ses îlots, qui s'est déroulée dans la même semaine. Il a été convenu entre les différents acteurs de partager entre eux les ressources documentaires qu'ils avaient à disposition sur les populations de Phyllodactyles de Saint-Féréol et la Tradelière. Le compte-rendu est en [annexe 10](#).

Des échanges ultérieurs avec la DREAL PACA ont permis de faire remonter la nécessité d'élaboration d'un protocole et d'indicateurs de suivis de l'état de conservation du Phyllodactyle d'Europe sur les sites insulaires N2000 de PACA. L'espèce pourrait ainsi être choisie comme indicateur de suivi pertinent des opérations de dératisation menées sur les espaces insulaires.

Inventaire des micro-mammifères et étude de faisabilité de l'éradication du rat noir de Saint-Honorat et des îlots périphériques

Initiative PIM a mobilisé des financements privés du Fonds de dotation Blue via le Fonds pour les Iles SMILO (Convention N°FPI-BL2024-02) pour la réalisation d'un diagnostic préalable à un éventuel projet de lutte contre les espèces invasives sur Saint-Honorat. Un inventaire des micro-mammifères et une étude de faisabilité de la dératisation de Saint-Honorat et de ses îlots périphériques a été réalisée la semaine du 26 mai 2025 par la société HELP. Le rapport final de la société HELP est disponible en [annexe 11](#).

Le bilan de ces inventaires ont permis de :



- Confirmer la présence de *Rattus rattus* sur Saint-Honorat ;
- Préciser le régime alimentaire du rongeur, sur la base de prospections de terrain et d'analyse des contenus stomacaux ;
- Découvrir la présence de la souris domestique sur l'île Saint-Honorat mais son absence sur Saint-Ferréol ;
- Confirmer l'absence d'interaction entre le dispositif de piégeage / appâtage et les espèces non-cibles,
- Valider l'efficacité du dispositif d'appâtage pour le rat noir en vue d'une tentative d'éradication ;
- Valider l'appétence de l'appât sous forme de pâte fraîche pour le rat noir en vue d'une tentative d'éradication ;
- Estimer les besoins logistique, humain et financier en vue d'une éradication du rongeur sur Saint-Honorat.

→ Une telle opération nécessiterait **6 semaines d'intervention** (6 jours/7) à une période qu'il convient de valider conjointement avec les différents acteurs du projet. La mise en place et le contrôle régulier d'un dispositif de biosécurité devra être installé (HELP Sarl (2025 d)).



Figure 14 : Rat noir grimant sur une boîte Beta II (à gauche). Rat noir grimant sur une ratière appâtée (à droite). Help Sarl 2025.

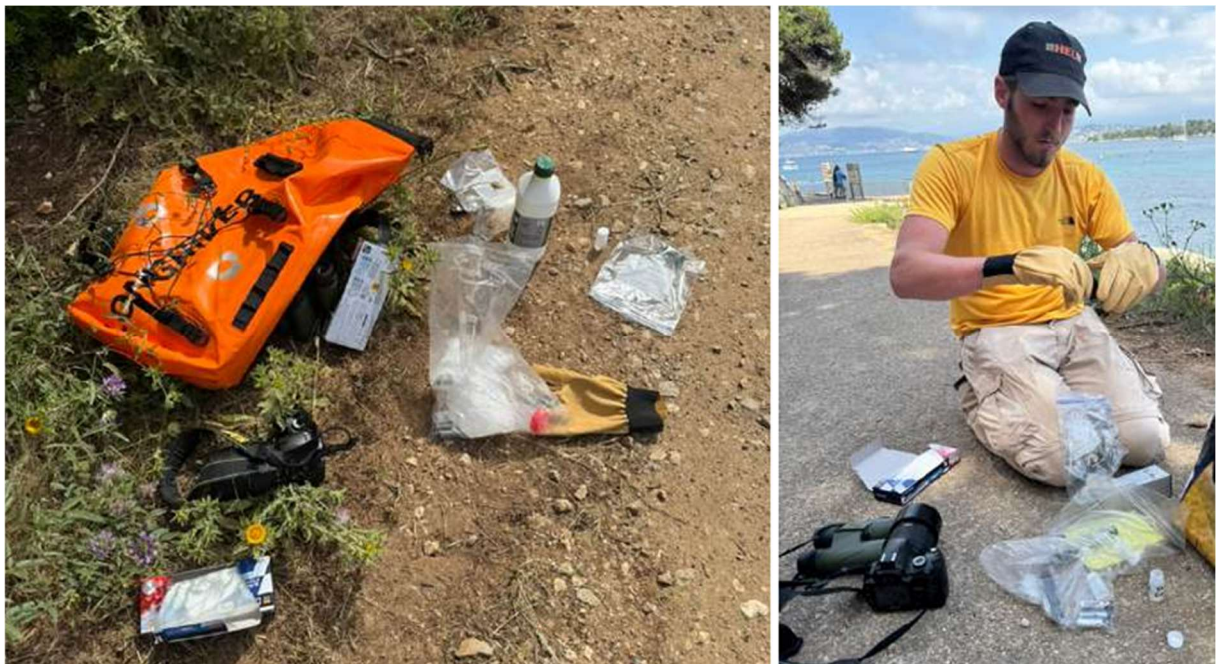


Figure 15 : Kit de prélèvement (à gauche) et prélèvement en cours de tissus de souris domestique (à droite). Help Sarl 2025.

Une étude de faisabilité de la suppression de la population de Faisan de Colchide de Saint-Honorat est en cours (via des financements de la Fondation François Sommer, N° FFS-AAP 23-24-01). Des échanges avec les experts présents pendant la mission de juin 2025, la DREAL, l'animateur N2000 et l'Abbaye de Lérins, ont permis de conclure à la nécessité de penser à un projet plus global de renaturation de Saint-Honorat dans un premier temps ;

Le projet a été discuté lors de la réunion du **CSRPN du 27 novembre 2025** et a reçu un avis favorable.

Il sera nécessaire d'envisager la poursuite des actions à l'échelle de l'archipel et des échanges seront engagés avec les gestionnaires de Sainte-Marguerite en 2026.



Figure 16: Participants à la mission de juin 2025 sur Saint-Honorat





Composante 2

**Harmonisation des
feuilles de routes pour
les stratégies invasives
PACA et Corse**

Objectifs

Les stratégies invasives Corse et PACA ont été présentées et validées par les services de l'Etat lors du Comité Technique DSF d'octobre 2024. Il est désormais nécessaire de pouvoir accompagner sa mise en œuvre.

2.1 Appui à la définition et mise en place de protocoles harmonisés de suivis pré-post dératification

Coordination de la stratégie invasive Corse, réunions de concertation avec les acteurs locaux

Présentation de la Stratégie Corse et PACA – COTECH

A l'occasion du COTECH du Document Stratégique de Façade (DSF) le 3 octobre 2024 ([annexe 12](#)), Initiative PIM a présenté les projets de dératification en Corse et PACA dans lesquelles elle est impliquée dans le cadre de la Stratégie Corse. La stratégie Corse s'inscrit dans la continuité de la stratégie PACA, financée par le Plan de relance via l'OFB. L'ambition est de fournir à l'OFB une stratégie de lutte adaptée au contexte insulaire existant sur la façade maritime de la Corse pour répondre aux objectifs de la Directive Cadre Stratégique Milieu Marin, et de produire un document directement exploitable par les services de l'État et les gestionnaires d'espace naturel.

En Corse, plusieurs espèces d'oiseaux marins protégés sont menacées par le rat noir, avec entre autres le puffin de Scopoli et l'océanite tempête. Une base de données a permis de recenser 141 îlots périphériques ([Paradis 2021](#)), puis les critères suivants ont permis de prioriser des secteurs d'intervention en fonction du niveau d'enjeu et de paramètres conditionnant le succès des opérations :

- Distance à la côte (risques de recolonisation), superficie, etc. ;
- Présence d'oiseaux nicheurs dont espèces sensibles au rat ;
- Enjeux complémentaires (*Silena velutina*, Martinet pâle, ...)
- Présence de *Carpobrotus spp.* en interaction mutualiste avec le rat noir ;
- Présence avérée du rat noir, dératifications passées, gestion en place, etc. ;

6 niveaux d'interventions de priorité différentes ont été mis en œuvre :

1. Procéder aux éradications des populations de rats dans les îles à haut niveau de priorité abritant le rat noir et des Procellariidae ;
2. Contrôler l'absence du rat noir sur les îles dératifiées par le passé et sur les îles sans rat ;
3. Augmenter la surface d'habitats favorables aux Procellariidae autour des colonies ;
4. Augmenter la surface d'habitats favorables aux Procellariidae hors des colonies existantes et encourager l'extension de leur aire de répartition ;
5. Procéder au contrôle de *Carpobrotus spp.*, espèce en interaction mutualiste avec le rat noir ;
6. Mettre en œuvre des actions de renforcement de capacités et de sensibilisation.

L'intérêt d'assurer l'animation des deux stratégies Corse et PACA est d'apporter des dispositifs innovants et une évaluation homogène face à l'enjeu de la gestion du rat noir. La mise en œuvre de suivis et de méthodes d'évaluation harmonisés est donc nécessaire entre les deux façades : Provence et Corse.



Appui à la définition et mise en place de protocoles de suivis pré-post dératiation

Initiative PIM s'applique à l'accompagnement des gestionnaires de PACA et de Corse pour la construction de protocoles de suivis harmonisés en amont et en aval des opérations de dératiation. Ces protocoles de suivis de l'état initial et de l'évolution des écosystèmes suggérés aux gestionnaires sont dans l'ensemble similaires sur tous les sites pilotes que l'Initiative PIM accompagne. L'harmonisation des protocoles de suivis permettra d'obtenir un jeu de données comparables à l'échelle de la façade Corse et Provence.

Pour répondre à cet objectif, Initiative PIM a coordonné la réalisation de l'étude de faisabilité de l'éradication du Rat noir de l'archipel de Mezzu Mare en 2021 ([HELP, 2021](#)). L'éradication a été réalisée à l'automne 2025 via le projet Life Espèces Marines Mobiles dont Initiative PIM est bénéficiaire associé. Les gestionnaires du Syndicat Mixte de la Pointe de la Parataont en parallèle sollicité l'expertise de l'Initiative PIM pour la mise en place de protocoles de suivis des écosystèmes pour évaluer l'efficacité de la mesure de gestion sur le long terme, ces actions étant également financées via le Life EMM.

2.2 Capitalisation des données et mutualisation retour expérience

Capitalisation des données et résultats dans centre de ressources PIM

Dans un objectif de facilitation d'accès à la documentation sur les espaces insulaires, le [centre de ressources d'Initiative PIM](#) est un outil permettant de capitaliser et de diffuser l'ensemble des données et résultats de missions du réseau PIM. Accessible depuis le site internet de l'association, le centre de ressources recense articles scientifiques, notes naturalistes, documents de gestion, etc., à disposition des acteurs du milieu insulaire et du grand public. Au total, ce sont un peu moins de 800 ressources documentaires (scientifiques et culturelles) produites par PIM et ses partenaires sur les îles de Méditerranée et de Macaronésie qui sont disponibles. Le centre de ressources est mis à jour régulièrement.



2.3 Intégration au réseau de sites sentinelles CAIPIM

Réflexion et mise en place protocoles CAIPIM : étude des changements globaux



Figure 17 : Localisation des sites sentinelles CAIPIM

Réflexion sur l'intégration de nouveaux sites CAIPIM

Des échanges sont en cours avec le Parc national des Calanques (île de Riou) et le Parc national de Port-Cros (île de Bagaud) qui souhaitent intégrer la démarche « sentinelles ». Plusieurs actions de suivis et de gestion (notamment gestion EEE) ont déjà eu lieu ou sont en cours, et il serait donc pertinent d'acquérir de nouvelles données de ce type pour le projet CAIPIM. Les agents des Parcs nationaux ont été conviés et ont participé aux ateliers de réflexion sur le kit de protocoles CAIPIM et ont manifesté leur intérêt pour les mettre en œuvre sur Riou et Bagaud. Dans le cas du PN Port-Cros, l'inclusion de Bagaud dans les sites pilotes CAIPIM doit être validée en Conseil Scientifique d'ici fin 2025. Au-delà du projet CAIPIM, des conventions de partenariat ont par ailleurs été signées en 2025 entre PIM et le PN Calanques ainsi qu'entre PIM et le PN de Port-Cros pour favoriser les synergies entre les structures. Ces conventions cadres mentionnent l'intégration aux réseaux de sites sentinelles CAIPIM.

La même réflexion est en cours pour l'île de Saint-Honorat.

Groupe de travail sur le développement des protocoles de suivi CAIPIM

Afin d'acquérir des données de suivi sur les changements globaux à l'échelle locale, le projet CAIPIM prévoit la mise en place de protocoles sur les îles sentinelles sélectionnées.

Ces protocoles, qui seront mis en œuvre par les agents gestionnaires des îles du projet à partir de 2026, sont définis selon les critères suivants :

- Simples techniquement et prenables en main par des non-experts ;

- Réplicables sur les différentes îles et contextes géographiques du projet ;
- Peu coûteux ;
- Permettant d'acquérir des données pour contribuer à une meilleure compréhension de l'effet des **changements globaux** sur les petites îles : non-espèce centrés mais plutôt écosystème centré.

Des groupes de travail en visioconférence réunissant les agents ont été animés par Initiative PIM sur la création d'un « kit » contenant l'ensemble des protocoles à destination des partenaires CAIPIM :

- 12 février 2025 (56 participants) : présentation de l'état des lieux des suivis sur les îles sentinelles, proposition d'idées de protocoles, réflexion sur l'adaptabilité aux sites sentinelles
- 20 juin 2025 (35 participants) : validation du panel de protocoles sur la base du « Kit détaillé » transmis au préalable. Quelques questions techniques soulevées affinées dans les semaines suivantes.

A la suite de ces groupes de travail, les sept protocoles retenus sont les suivants :

- Micro-climatologie des petites îles ;
- Recensement et analyse des macrodéchets présents dans les nids d'oiseaux marins ;
- Protocole CARE (Collect by Artificial Reef Eco-friendly, Ecocean) : analyse du recrutement ichthyologique par capture des post-larves ;
- Evaluation des nurseries de juvéniles de poissons Téléostéens en zone côtière ;
- Recensement du patrimoine historique, culturel et bâti et analyse de sa vulnérabilité face aux changements globaux à l'aide du protocole ALERT (CReAAH) ;
- **Identification des espèces exotiques et envahissantes présentes sur l'île sentinelle et mise en place de système de biosécurité ;**
- Cartographie simplifiée des habitats terrestres.

Le compte-rendu des groupes de travail et le kit de protocoles sont disponibles en [annexe 13](#) et [14](#).

Formation CAIPIM à Monastir en 2026

Une rencontre des membres du réseau CAIPIM (experts et gestionnaires) a eu lieu au cours de la formation CAIPIM à Monastir (Tunisie) en février 2026 : ces rencontres ont permis de créer du lien entre les membres du réseau et de favoriser les échanges et partages d'expériences, notamment entre différentes structures de gestion et représentants de différentes zones géographiques. La présence des gestionnaires des sites de Provence (2 agents du Parc national des Calanques, Rouveau,) et de Corse (2 agents de la Réserve de Scandola, Gargalu) a permis la prise en main des protocoles CAIPIM et leur mise en œuvre sur les sites dès le printemps 2026.





Figure 18: Participants à la formation CAIPIM à Monastir, février 2026





Composante 3

**Consolidation du réseau
de gestionnaires et
autres acteurs de la
protection des îles dans
la Région Sud et en
Corse**

3.1. Organisation de la 2ème rencontre des Islanders de Méditerranée

Islanders

→ [Annexe 15a](#) : Actes des Islanders



AGENDA

Mardi 4 novembre

8h45 : RDV à l'embarcadere de Cannes - départ à 9h00

9h30 - 10h00 : Arrivée bateau et accueil café

10h00 - 10h30 : Ouverture

Enjeux insulaires et mobilisation des Islanders de Méditerranée : objectifs et perspectives ; Présentations d'initiative PIM et de SMILO : différences et complémentarité.

10h30 - 10h40 : Ice Breaker

10h40 - 12h00 : Pop-up session

Dernières actualités insulaires

12h15 - 13h15 : Déjeuner

13h15 - 17h45 : Ateliers parallèles 1 & 2

13h15 - 17h45 :

Atelier 1 Gouvernance

Bibliothèque de l'hôtellerie

13h15 - 16h00 :

Atelier 2 Invasives

Salle principale

16h30 : Retour à Cannes pour les participants journée

17h45 : Vêpres

18h30 : Rencontre avec la communauté monastique de l'abbaye de Lérins - Apéritif des terroirs

19h15 : Dîner

Mercredi 5 novembre

5h20 - 8h00 : Petit déjeuner

7h45 - 8h45 : Laudes et messe

9h30 - 10h00 : Arrivée bateau et accueil café

9h00 - 9h45 : Visite de la Tour Monastère

9h45 - 10h00 : Ice Breaker

10h00 - 12h00 : Atelier 3 - Adapter la gestion des îles aux changements climatiques

12h15 - 13h15 : Déjeuner

13h15 - 14h00 : Restitutions et conclusions

Dernières actualités insulaires

14h00 - 16h00 : Sortie terrain

Découverte de l'île et des enjeux abordés dans les ateliers : changement climatique, espèces invasives, vergers botaniques, gouvernance ;

Visite de la Tour Monastère.

16h30 : Retour à Cannes pour tous les participants



Figure 19 : Affiche et programme des Islanders de Provence le 5 novembre 2025.

Mis en place par le Conservatoire du littoral et PIM, le réseau des Islanders rassemble à l'échelle de chaque pays membre de l'association (Tunisie, France, Maroc, Espagne...) ou région (ex : Provence, Baléares, Sicile, ...) des organisations publiques et privées (Ministère, Agence Littoral, municipalités, Universités, ONGs...) et experts, impliquées dans la conservation, la gestion et le développement des petites îles. Organisées à intervalles réguliers, les réunions des Islanders visent à assurer l'engagement et la participation des acteurs locaux, nationaux et régionaux des îles dans l'identification des enjeux et priorités de conservation, afin de développer une stratégie commune pour la protection du patrimoine insulaire à l'échelle méditerranéenne.

La deuxième édition des Islanders de Méditerranée s'est déroulée du 4 au 5 novembre 2025 sur l'île de Saint-Honorat (Cannes). Cette rencontre fait suite à la première édition organisée aux Embiez en 2022. L'évènement a été co-organisé avec l'association SMILO et l'Abbaye de Lérins. Il a été cofinancé par l'OFB, la Fondation François Sommer, le Ministère de la Transition Ecologique et la Fondation Blue (SMILO).

Le programme s'est concentré autour de présentations et d'échanges sur les problématiques d'adaptation de la gestion des petites îles au changement climatique, sur les enjeux de gouvernance de ces espaces naturels ou encore sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Avec au total une cinquantaine de participants sur les deux jours, les

Islanders ont réuni en grande majorité des acteurs de la gestion des îles en région PACA (archipel de Lérins, îles d'Hyères, îles de Marseille, Corse). Les compétences et expertises scientifiques des participants ont été recensées au sein d'un annuaire méditerranéen, dont le partage et la diffusion permettra de faciliter la construction de projets multi structures et de renforcer les liens entre les gestionnaires et les chercheurs.

À la suite du succès de l'évènement, une troisième édition est prévue pour 2027, potentiellement sur l'île de Porquerolles à Hyères.



Figure 20 : Participants à la rencontre des Islanders de Méditerranée à Saint-Honorat le 4 novembre 2025.

Production d'outils de communication

Collaboration artistique avec l'artiste Pola Noury

Croquis de Saint-Honorat Pola Noury

L'artiste Pola Noury est venue séjourner sur Saint-Honorat lors de la mission d'étude de faisabilité de la dératisation de l'île en mai 2025. Elle a réalisé plusieurs croquis à cette occasion :



Figure 21 : Croquis réalisés par Pola Noury lors de sa venue à Saint-Honorat en mai 2025.

Publications, ouvrages

- [Page EEE sur site internet PIM](#)

Article sur le centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes de l'UICN :

<https://especes-exotiques-envahissantes.fr/deratisation-des-ilots-de-corse-initiative-pim-poursuivra-au-mois-de-mai-ses-actions-en-faveur-des-oiseaux-marins/>

Article de journal *La Croix*

Un journaliste du journal *La Croix* est venu sur Saint-Honorat en juin 2025 pour la rédaction d'un article sur l'implication des moines de l'Abbaye dans le suivi des reptiles de l'île et le projet de lutte contre les espèces introduites ([Annexe 15](#)).



PLANÈTE

l'urgence et les solutions

Les moines de Saint-Honorat au chevet des lézards

Dans le sillage de l'encyclique *Laudato si'*, les moines de l'abbaye de Lérins cherchent à concilier le tourisme et la préservation du milieu. Entre faisans, lézards et estivants, un équilibre délicat est à inventer.



La scène se tient sur l'île de Saint-Honorat. Située au large de Cannes, cette île longue de 1000 mètres de long et de 400 mètres de large est la propriété et le siège de la communauté monastique de la congrégation cistercienne de l'abbaye de Lérins. Une petite trentaine de moines s'occupent de la gestion de cet espace. C'est le moine Vincent qui, du tourisme à l'exploitation des vignes et oliveraies. En passant par la gestion des lézards... « Il faut être attentif à la préservation de l'île, les différents espèces de lézards qui y vivent... »



Le religieux Yves Tankovic et le frère Vincent font l'inventaire des différents espèces de lézards présentes sur l'île de Saint-Honorat, le 10 juin. (Courtesy de Yves Tankovic)

leurs déchets. Les fruits de ramassage et de traitement sont destinés à être. De plus, les déchets sont triés, les déchets plus les faisans qui profitent de la grande récolte de légumes, en discutant directement avec les estivants ou grâce aux cartes d'invitation distribuées. Récemment, la question du lézard vert en particulier, sous les pressions de l'écologie, a été soulevée. Le problème est que la protection des faisans sur l'île répond à d'autres intérêts non immédiatement perceptibles.

Les écologues craignent que la multiplication de faisans sur l'île ne mette le lézard vert en danger.

Dans le cadre de la convention entre les moines et l'ONF, les faisans capturés à Saint-Honorat sont relâchés dans les zones sauvages à proximité de Cannes. Les faisans, réputés plus faciles que leurs cousins du continent, y sont reproduits en grand nombre. Les moines cherchent à concilier le tourisme et la préservation de l'île. Les moines Vincent et Yves Tankovic ont participé à la rédaction de l'article « spécial îles » pour la revue espèces, disponible en ligne ici : [Article Espèces](#).

« Ce qui passe à leur portée... les lézards à leur chevet... les moines Vincent et Yves Tankovic... l'écologie... la biodiversité... les espèces invasives... les oiseaux marins... »

Figure 22 : Article de journal La Croix.

Article dans la revue *Espèces*

Frédéric Médail et Marc Cheylan, membres du réseau d'Initiative PIM, ont participé avec le secrétariat technique, à la rédaction d'un article « spécial îles » pour la revue espèces, disponible en ligne ici : [Article Espèces](#).

SPECIAL ILES - Les petites îles de Méditerranée



LES PETITES ILES DE MÉDITERRANÉE

DERNIERS REFUGES DE BIODIVERSITÉ LITTORALE

Avec 11 000 îles et îlots dont 250 habités, la Méditerranée abrite l'un des plus vastes archipels au monde. Ses îles forment une constellation unique d'écosystèmes abritant nombre d'espèces rares ou en voie d'extinction. Dès lors, ces territoires isolés et assez peu fréquentés jouent un rôle capital dans la conservation de la biodiversité méditerranéenne.

Frédéric Médail, Professeur des Universités, Aix-Marseille Université, Institut méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie (IMBE) Marc Cheylan, École pratique des hautes études (EPHE), université Paris Sciences et Lettres.

Les îles calcaires d'Es Vedrà (Corse), un impressionnant relief de 640 ha culminant à 384 m, et de Vedranel (guyane) au sud d'Arcachon (Gironde, Médail).

Figure 23 : Article "Les petites îles de Méditerranée" publié dans la revue *Espèces*.

Conclusion et perspectives

La validation des stratégies PACA et Corse par les services de l'Etat en 2024 permet la mise en œuvre des actions proposées en partenariat avec les différents gestionnaires concernés. L'harmonisation des feuilles de route entre PACA et la Corse devrait être envisagée afin de permettre le partage d'une vision commune à l'échelle de la façade permettant l'harmonisation des actions menées et les synergies entre les acteurs corses et provençaux.

Concernant les actions menées sur les îlots de Corse, il s'agit désormais de transformer les réussites techniques en dynamique collective durable. La poursuite de l'animation du réseau de gestionnaires et de la feuille de route commune constituera un levier essentiel pour maintenir la dynamique collective et assurer la continuité des actions engagées.

Afin d'évaluer la résilience des écosystèmes, il est **essentiel de poursuivre les suivis mis en place depuis 2022 sur les sites dératés afin de récolter des données permettant de suivre l'évolution de l'écosystème sur le long terme.** Un véritable enjeu pour l'avenir réside par ailleurs dans la mise en œuvre concrète et quotidienne de la biosécurité : son appropriation par les gestionnaires locaux est la condition indispensable pour pérenniser les efforts accomplis.



Références

ABOUCAAYA A. et al, 2012. Restauration écologique de la Réserve intégrale de l'île de Bagaud (Parc national de Port-Cros, Var, France) et "état zéro" des suivis scientifiques : synthèse méthodologique. Sci. Rep. Port-Cros natl. Park, 26: 149-171. 24 pp.

[AGIR écologique, 2018](#). Restauration écologique de l'île du Grand Rousseau ; Six-Fours-Les-Plages, archipel des Embiez (83) ; Bilan d'interventions 2018. Conservatoire du littoral. 40 p.

AGIR écologique, 2024. Suivi écologique 2024 de l'Ail petit Moly sur l'île du Grand Rousseau (83). Rapport d'étude. Phares et Balises. 18 p.

AGIR écologique, 2025. Étude de faisabilité sur la régulation des populations de Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*), Rapport d'étude, Initiative PIM, 25 p. + annexes

ARTUFEL M., 2021. Assistance aux activités de gestion de l'île du Grand Rousseau - Rapport PIM

BOURGEOIS K., OUNI R., PASCAL M., DROMZEE S., FOURCY D., ABIADH A., 2013. Dramatic increase in the Zembretta Yelkouan shearwater breeding population following ship rat eradication spurs interest in managing a 1500-year-old invasion, *Biological Invasions*, 2013, 15, p. 475–482.

BRASCHI J., 2021. Conséquences du contrôle d'espèces exotiques envahissantes sur la dynamique des assemblages d'araignées et de coléoptères de l'île de Bagaud (Parc national de Port-Cros) : cas de la griffe de sorcière (*Carpobrotus*) et du rat noir (*Rattus rattus*). Thèse de doctorat. Aix-Marseille Université

CHEMINÉE A., DIREACH L., ROUANET E., ASTRUCH P., GOJJARD A., BLANFUNÉ A., BONHOMME D., CHASSAING L., JOUVENEL J., RUITTON S., THIBAUT T., & HARMELIN-VIVIEN M., 2021. OPEN All shallow coastal habitats matter as nurseries for Mediterranean juvenile fish. *Scientific Reports*.

CHEYLAN M., 1983. Statut actuel des reptiles et amphibiens de l'archipel des îles d'Hyères (Var, sud-est de la France). Sci. Rep. Port-Cros natl. Park, FR., 9 : 35-51.

CHEYLAN, M., 2016. The extinction of the ocellated lizard *Timon lepidus lepidus* (Daudin, 1802) on the island of Porquerolles (Provence, France). *Boletín de la Asociación Herpetológica Española*, 27(2), 155-158.

CHEYLAN M., & RIVIERE V., 2016. *Mise en place d'un suivi à long terme de la population de Phyllodactyle d'Europe, Euleptes europaea sur l'île du Grand Rousseau (Archipel des Embiez, Var, France)*. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.33100.21123>

CHEYLAN M., & RIVIERE V., 2018. Évaluation d'une méthode de suivi à long terme du gecko *Euleptes europaea* sur l'île du Grand Rousseau (archipel des Embiez, Var, France). *Revue d'Écologie (La Terre et La Vie)*, 73(4), 526-536. <https://doi.org/10.3406/revec.2018.1955>

DELAUGERRE M. & CHEYLAN M., 2012 - Observations et remarques sur l'herpétofaune des îlots de Provence (de Six-Fours à la Londe)

DELAUGERRE M.-J., SACCHI R., BIAGGINI M., CASCIIO P.-L., OUNI R., 2019 - Coping with aliens: how a native gecko manages to persist on Mediterranean islands despite the Black rat? *Acta Herpetologica*. 14(2), p. 89-100

FOUCHARD M., 2013. *La biodiversité des petites îles de Provence-Côte d'Azur : éléments de synthèse en vue d'une stratégie régionale de conservation*. Rapport de stage, Master 2 Sciences de la biodiversité et écologie, Parcours EEGB. Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence, 1-35, 1 vol. d'annexes : 1-22, 1 CD-Rom.

GISOM, 2023. *Recensement national des oiseaux marins nicheurs en France métropolitaine (ROMN). Enquête 2020-2022. Résultats des suivis*. Office français de la biodiversité & Ministère de la transition écologique et solidaire, Paris, 61 p.

GRAITSON E. & TAYMANS J., 2022 - Impacts des lâchers massifs de faisans de Colchide (*Phasianus colchicus* L.) sur les squamates (Reptilia Squamata)



HELP Sarl 2020 d – Étude de faisabilité pour une dératisation durable de l’archipel des Sanguinaires. Partie 1 : Synthèse patrimoniale. CAPA, 66 p.

HELP Sarl 2020 d – Étude de faisabilité pour une dératisation durable de l’archipel des Sanguinaires. Partie 2 : Inventaire micromammifères. CAPA, 48 pp.

HELP Sarl 2021. Inventaire des micro-mammifères sur l’archipel des Sanguinaires et la Pointe de la Parata. 48p.

HELP Sarl 2024. Prospection préparatoire à la dératisation de l’archipel des Sanguinaires (Ajaccio-Corse) – Compte-rendu de mission, mai 2024

HELP Sarl (2025 d) – Inventaire des micro-mammifères et étude de faisabilité pour une dératisation de l’île Saint-Honorat (Cannes, France). Mission du 26/05/2025 au 31/05/2025. Initiative PIM, Office Français de la Biodiversité, Abbaye des Lérins, octobre 2025, 47 p.

INITIATIVE PIM, 2023. Stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux nicheurs des îlots satellites de Corse. OFB, Initiative PIM, 70 pp.

[INITIATIVE PIM, 2019](#). Stratégie de lutte contre le Rat noir menaçant les oiseaux marins patrimoniaux des espaces insulaires de la région PACA. Agence Française pour la Biodiversité. 43 pages.

LOPEZ-DARIAS M., LOPEZ-GONZALEZ M., P. PADILLA D., MARTIN-CARBAJAL J. & C. PIQUET J., 2024 - Invasive black rats menacing endangered lizards

LORVELEC O., LE QUILLIEC P., FOURCY D., PASCAL M., 2014. L'éradication du rat noir d'îles méditerranéennes : une méthode intégrant piégeage et lutte chimique – IMBE – Parc national de Port-Cros – Bagaud – Séminaire de restitution et prospective – Aix en Provence, 16 décembre 2014

LOURDAIS O. & MIAUD C. (coord.) 2016 – Protocoles de suivi des populations de reptiles de France, « POPReptile 3 : Habitats & Gestion ». Société Herpétologique de France – version 2022.

MASSEMIN A., 2024. Impact des travaux et mesures de gestion sur les populations de Phyllodactyle d'Europe des îles du Grand Rouveau (Six-Fours-les-Plages, 83) et du Château d'If (Marseille, 13). Intérêt des gîtes artificiels pour les suivis de population. Mémoire de fin d'études, ENGEES, Agir écologique, Initiative PIM, 60 pp.

MEDAIL F., PAVON D., DIADEMA K., 2015. Flore et végétation vasculaires terrestres de l’île Saint-Honorat (archipel de Lérins, Cannes, Alpes-Maritimes). *J. Bot. Soc. Bot. France* 69: 3-32.

MEDAIL F., 2017. Intérêt des petites îles de Méditerranée dans la compréhension des processus écologiques et évolutifs ; leur place dans la conservation de la flore littorale. *Scientific Reports of the Port-Cros National Park*, 31 : 173-188.

MEDAIL F., 2022. Plant biogeography and vegetation patterns of the Mediterranean Islands. *The Botanical Review*, 88 : 63-129.

OFB, 2024 – Bilan des captures de Faisans sur l’île de St Honorat.

[PARADIS G., PIAZZA C. & MORI C., 2021](#) – Les îles et îlots satellites de la Corse : état des connaissances en 2021 et enjeux de conservation – *Evaxiana* 8, 69 - 192

PONEL P., CORNET M., MATOCQ A. et OGER P., 2015. *Coléoptères et autres Arthropodes des îles de Lérins (archipel de Lérins, Cannes, Alpes-Maritimes)*. Note naturaliste initiative PIM - octobre 2015.

PUCHALA J-B. & Croce N., 2018 - Bilan des suivis et des opérations de captures de faisans sur Saint Honorat, DRE, Unité Petite Faune Sédentaire, DIR PACA Corse, Cellule technique

RENET J. & MARTINERIE G. 2011 – Compte rendu de prospections herpétologiques dans les départements du Var et des Alpes-Maritimes. Recherche du Phyllodactyle d'Europe *Euleptes europaea* en milieu continental et insulaire. Îles des embiez, Cap sicié, presqu'île de Giens et îles de Lérins. Rapport interne Cen-PaCa. 31 p.

RIVIERE V., 2013 - Inventaire herpétologique de l’île Saint-Honorat (archipel de Lérins, Cannes, Alpes-Maritimes)

RIVIERE V., AUDA P., CHEYLAN M., DAMERY C., Ugo J., 2016. Restauration écologique de l’île du Grand Rouveau (Var) ; Bilan



de 4 années d'intervention ; Perspectives. Initiative PIM, Note naturaliste, 65 p.

UGO J., 2015. Suivi de la végétation après éradication des griffes de sorcières sur l'île du Grand Rousseau. Compte rendu d'intervention. Rapport PIM, 10 p.



Annexes

Les documents cités en annexe sont disponibles sur demande :

1. Parc national des Calanques, PIM. 2025. Convention cadre de partenariat pour la connaissance et l'appui à la gestion des îles et îlots du Parc national des calanques, n°2025 C01.
2. Parc national des Calanques. 2024. Planification de la dératisation de l'île de Riou. Partie 2 : Suivis naturalistes pré et post éradication.
3. AGIR : Suivi de l'abondance des populations de Phyllocladus d'Europe. Protocoles pré-post dératisation.
4. PNCal, 2024 : Suivi des communautés d'arthropodes. Protocoles pré-post dératisation.
5. Initiative PIM. 2025 : [Rapport d'activités du Grand Rousseau 2025](#).
6. Fleury-Frouart, N. 2025. [Rapport de stage M1](#) : Réponse temporelle de la végétation de l'île du Grand Rousseau à l'arrachage de *Carpobrotus spp.* et à l'éradication du rat noir : 10 années de suivi. Rapport de stage M1 Master Biodiversité Ecologie Evolution (BEE), Aix-Marseille Université.
7. Parc national de Port-Cros, PIM. 2025. Convention de partenariat pour la connaissance et la préservation des petites îles et îlots du Parc national de Port-Cros, n°2025-825.
8. Abbaye de Lérins, PIM. 2025. Convention de partenariat pour la connaissance et la préservation de l'île et des îlots de Saint-Honorat, n°2025 C03.
9. PIM. 2025. Compte-rendu de la réunion du 19/03/2025 autour du projet « PH'ILOTS ».
10. PIM. 2025. Compte-rendu du groupe de travail « Phyllocladus » du 26/05/2025 sur Saint-Honorat.
11. HELP Sarl, 2025d : Inventaire des micro-mammifères et étude de faisabilité pour une dératisation de l'île Saint-Honorat (Cannes, France). Mission du 26/05/2025 au 31/05/2025. Initiative PIM, Office Français de la Biodiversité, Abbaye des Lérins, octobre 2025, 47 p.
12. COTECH DSF. 2024. Compte-rendu du COTECH du Document Stratégique d Façade du 03/10/2024.
13. Compte rendu du Groupe de Travail CAIPIM 12/02/2025.
14. Kit de protocoles CAIPIM.
15. Article du journal La Croix
16. Demande de dérogation espèce protégée : « **Expérimentation visant à favoriser activement l'installation du puffin de Scopoli (*Calonectris diomedea*) sur l'île du Grand Rousseau (Var, France) ».**

